



SEANCE ORDINAIRE DU 24 MARS 2022

A 19 HEURES 30

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu sur mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE VINGT DEUX à DIX-NEUF HEURES TRENTE, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) *Décisions municipales : compte-rendu,*

DECISIONS

FINANCES

- 2) *Budget communal – approbation du compte de gestion du budget principal de l'exercice 2021 établi par le Comptable public,*
- 3) *Budget communal – approbation du compte administratif du budget principal de l'exercice 2021,*
- 4) *Budget commercial – approbation du compte de gestion du budget annexe « commercial » de l'exercice 2021 établi par le Comptable public,*
- 5) *Budget commercial – approbation du compte administratif du budget annexe « commercial » de l'exercice 2021,*
- 6) *Budget cinéma – approbation du compte de gestion du budget annexe « cinéma » de l'exercice 2021 établi par le Comptable public,*
- 7) *Budget cinéma – approbation du compte administratif du budget annexe « cinéma » de l'exercice 2021,*
- 8) *Budget communal – année 2021 – affectation des résultats du budget principal et budgets annexes dissous,*
- 9) *Budget communal – opérations immobilières réalisées par la commune : bilan de l'année 2021,*
- 10) *Budget primitif – année 2022 – rapport sur le débat d'orientation budgétaire,*

PERSONNEL COMMUNAL

- 11) *Titres restaurant – revalorisation de la valeur faciale,*

PATRIMOINE

- 12) *Acquisition du presbytère de Beaulieu sur Mer.*

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 11 mars 2022



*Le Maire,
Roger ROUX*

RM